

Comité d'Etablissement des 30 et 31 mars 2017

- **Restitution de l'expertise relative à la trajectoire GDD.**

Cette 2^e expertise, demandée par le CHSCT face à l'incapacité de la Direction à expliquer les effectifs cibles GDD par agence en fonction de la charge, met en évidence que le document présenté aux élus est nul et non avenue ! Les données chiffrées sont fausses (par exemple, activité de l'ARC indemnisation nettement sous-évaluée) et personne, que ce soit à la DR ou à la DG, n'a été en mesure d'expliquer au cabinet d'expertise le mode de calcul retenu pour l'établissement de l'effectif cible.

Le directeur régional, pour qui la priorité est d'assurer les paiements dans les délais, est conscient que la baisse de charge espérée est loin d'être effective et a affirmé à plusieurs reprises que c'est l'activité qui dicte et dictera la charge aux agences. Malgré toutes les incohérences du dossier, il continue d'affirmer que la charge baissera et que les effectifs dédiés à la GDD baisseront donc aussi.

En clair, même si vous êtes contraint d'abandonner la double-compétence, on fera toujours appel à vous sur l'activité indemnisation si nécessaire !

Un CE extraordinaire, consacré à ce sujet, a lieu le 13/04. D'ici là, les ELD ne doivent en aucun cas anticiper sur le choix de tel ou tel collègue.

Le SNU a soulevé les cas où des agents ont déjà été informés par leur ELD de leur retour exclusif sur l'activité placement. Plus sournois, au sein d'une même agence, certains double-compétents ne sont plus positionnés sur l'activité indemnisation alors que d'autres collègues, eux aussi double-compétents, sont quasiment exclusivement positionnés sur cette activité.

M. Blain a fait savoir que les agents concernés doivent faire remonter, par tous moyens, de telles situations inadmissibles tant que le dialogue social n'est pas terminé.

- **Généralisation des observations de la relation de service.**

La généralisation de cet exercice, qui vise à l'observation du conseiller par son REP, pose de nombreuses questions. Sa fréquence est fixée par le REP suivant les « besoins », et l'observation ne peut être refusée par l'agent. Elle est réalisée « *sur la base des fondamentaux métiers et d'attitude de service connus de tous* ». L'objectif est de nourrir le contenu des ESA.

La direction a reconnu que ce type d'observation représentait un danger d'interprétation et d'usage et que si tel ou tel agent est choisi plutôt que d'autres, le risque de stigmatisation est réel.

Pour le SNU, l'observation doit être basée sur le principe de volontariat de l'agent, ce qui assurerait l'adhésion totale des 2 intervenants pour atteindre l'objectif visé. Afin de garantir la transparence de ce dispositif, le SNU demande que REP et agents aient accès aux mêmes outils et qu'il soit laissé aux agents un temps d'appropriation de ces documents.

Pour garantir un objectif d'amélioration de la qualité du service rendu, nous demandons qu'un pair soit associé au manager pour l'évaluation, reprenant ainsi les principes de l'échange de pratiques garant d'une vraie qualité de service et d'une harmonisation des pratiques au sein de l'agence.

Prochaine réunion le 13 avril 2017

Vos Élu-es : Viviane FERNANDEZ - Claudie DUPRÉ - Nathalie REVERDELL - Julien VEYRET - Mireille DELPLACE - Olivier BÉAL

Comité d'Etablissement des 30 et 31 mars 2017

- **Réorganisation DT Rhône.**

La DT du Rhône va, de nouveau, connaître une réorganisation : le projet prévoit 3 DT (Ouest ; Sud Est ; Lyon centre). Les agents de l'A2S seront rattachés à Lyon Centre à compter du 5 Avril pour ensuite être redéployés en agence locale. L'équipe CSP sera affectée à Vivier Merle et celle de la MRS à Lyon Bollier.

- **Activités sociales et culturelles**

Voyages 2017 : Le CE a retenu le principe de 3 destinations pour les voyages longs courriers - un combiné Réunion/ L'île Maurice, la Birmanie ainsi qu'un voyage solidaire au Népal.

Petites activités : après une année blanche, le CE relance les petites activités. Plus de 100 activités, réparties sur le territoire Auvergne – Rhône-Alpes, vont vous être proposées.

Une newsletter vous sera adressée par le CE pour détailler les activités et le mode opératoire de l'inscription.

Prochaine réunion le 13 avril 2017

Vos Élu-es : Viviane FERNANDEZ - Claudie DUPRÉ - Nathalie REVERDELL - Julien VEYRET - Mireille DELPLACE - Olivier BÉAL